



SPIP 86 mobilisé

Les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de la Vienne, réunis en assemblée générale le 7 mars ont décidé de **s'associer pleinement au mouvement national dénonçant l'inégalité de traitement des personnels d'insertion et de probation.**

En décembre 2015, la DAP annonçait des mesures historiques pour l'Administration Pénitentiaire mais en oubliant une part importante de ses agents: les personnels d'insertion et de probation.

Cet oubli s'ajoute aux difficultés rencontrées sur le terrain dans les services: charge de travail toujours croissante, accumulation des priorités, manque d'effectif criant, conditions de travail dégradées...

Pourtant, la DAP ne nous oublie pas pour nous mettre à contribution sur la réflexion engagée sur le sens des missions et des pratiques professionnelles.

Les personnels des SPIP souhaitent eux aussi être reconnus pour le travail effectué et pouvoir le faire dans les meilleures conditions possibles.

C'est pourquoi l'AG exige:

- l'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation à échéance raisonnable
- une remise à niveau immédiate du régime indemnitaire
- l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP avant l'automne 2014 quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite
- la suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- un plan de recrutement permettant un véritable renforcement des ressources humaines

L'AG invite donc les personnels aux modalités suivantes:

- renvoi vers le droit commun notamment en l'absence d'un personnel qualifié pour cela (poste d'ASS vacant au SPIP 86, suppression du poste d'agent d'accès aux droits en milieu fermé par le CDAD)
- boycott des réunions partenariales extérieures avec information sur le mouvement en cours
- participation silencieuse aux réunions institutionnelles (CPI, CPU, réunions de service, groupes de travail)
- prise en charge uniquement des élèves et stagiaires CPIP
- information écrite aux magistrats, élus locaux et médiatisation du mouvement
- insertion d'un bandeau au bas de chaque rapport, mail, fax :
« Les agents du SPIP de la VIENNE sont actuellement en mouvement de protestation et réclament l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière insertion et probation ainsi que le renfort en ressources humaines, compte tenu de la charge actuelle de travail et du temps imparti pour le réaliser. »

Les personnels du SPIP de la Vienne attendent des réponses claires de la DAP sans quoi ils prévoient un durcissement des modalités du mouvement

Poitiers le 7 mars 2016